

DEPARTEMENT
DE LA MARNE

ARRONDISSEMENT
DE CHALONS EN
CHAMPAGNE

CANTON DE
CHALONS - 3

COMMUNE DE
CHEPY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 1^{er} JUIN 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le premier juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes Roger ROBERT sous la Présidence de Monsieur ROUSSINET Jérôme, maire

Date de convocation :

25 mai 2021

Étaient présents Mesdames, Messieurs :

MENISSIER Martine, VILLE Gérard, ROBERT Pascal, MAILLARD Dany, GIOVANNI Philippe, SOURDET Joëlle, DIOUY Béatrice, RENAULT Sylvaine.

Absent et excusé : Monsieur DUROST Raphaël.

Absente : Madame CASERT Catherine.

Nombre de
Conseillers : 11

Formant la majorité des membres en exercice.

Présents : 9
Pouvoir : 0
Votants : 9

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

A été élue secrétaire : Madame MENISSIER Martine.

N° 1453/2021

Objet :

Monsieur le Maire expose à l'ensemble des Conseillers, le caractère urgent de réfectionner la façade de la salle Roger ROBERT, qui durant plusieurs années a été endommagée par des infiltrations d'eau.

TRAVAUX DE
REFECTION DE LA
FACADE DE LA
SALLE ROGER
ROBERT

Pour ce faire un devis a été demandé à l'entreprise « COULEUR Façade » pour un montant de 7 021.00€ H.T.

Le Conseil Municipal, **ACCEPTE** à l'unanimité le devis de l'entreprise « COULEUR Façade » et lui donne l'exclusivité des travaux, compte tenu que cette dernière est à l'origine des dernières réfections.

Ainsi la Commune prévoit cette dépense en investissement pour un montant de 7 021.00€ H.T (8 425.20€ TTC) au compte 2131

Extrait certifié conforme,
Fait à Chepy, le 10 juin 2021.

Le Maire,
J. ROUSSINET

